



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 19 mars 2012**

**Délibération n° 2012-06**

Date de convocation : 09 Mars 2012  
Nombre de délégués en exercice : 34  
Titulaires : 18  
Suppléants : 5  
Absents non remplacés : 11  
Votants : 23

L'an deux mil douze, le 19 Mars 2012, à quinze heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à la Mairie de Le Pontet, au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Monsieur Alain CORTADE,

**ETAIENT PRESENTS :**

**POUR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON :**

M.ROGIER - M.BOYER - M.CORTADE - M.QUIOT - M.GOUDON - M.BEL - M.PONCE  
- M.BELLEVILLE

**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PAYS DE RHONE OUYEZE :**

MME PEZELIER - M.MOURGUES - M.PEREZ - M.LAGNEAU - M.GERENT

**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA COTE DU RHONE GARDOISE :**

M.GUEDES - M.LANGLADE - M.MANETTI - M.ANASTAZY - M.BEL BIANCO -  
M.CHARET

**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SORGUES DU COMTAT :**

M. GROS - M.STANZIONE - M.BLATIERE- M. MARGAILLAN

Secrétaire de séance : M. Bernard GOUDON

**OBJET : Représentants du Grand Avignon pour la Commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue au sein du Comité Syndical**

Rapporteur : M. CORTADE

Par Délibération n° 11 du 14/04/2008, n°7 du 26 Septembre 2008, n°5 du 02/02/2009 et n°3 du 30/03/2009, n°8 du 22/06/2009, n°6 du 13/10/2009 et n°4 du 11/04/2011 le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon a procédé, conformément aux dispositions de l'article L.5721-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation de ses représentants au sein de divers syndicats, dont le SMBVA.

Le Conseil Communautaire du Grand Avignon a, par délibération n°6 du 13 Février 2012, compte tenu de l'intégration de la commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue, procédé à la mise à jour de sa représentation au sein de divers syndicats dont le SMBVA.

Ainsi, conformément aux statuts du SMBVA, 16 délégués titulaires et 16 délégués suppléants sont désignés pour représenter le Grand Avignon en son sein, soit 1 siège par commune membre du Grand Avignon + 1 siège supplémentaire par tranche de 50 000 habitants.

Ont été désignés pour la Commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue :

Membre titulaire :

- M. Primo VACCHIANI

Membre suppléant :

- M. Georges PELLEGRINI

Le Bureau Syndical réuni le Lundi 19 Mars 2012 a pris connaissance de la délibération de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon.

L'Assemblée est invitée à se prononcer à ce sujet.

Après avoir entendu le rapporteur,

#### LE COMITE SYNDICAL,

- **APPROUVE** la représentation de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon pour la Commune d'Entraigues-sur-la-Sorgue au sein du Comité Syndical telle que précisée ci-dessus.

Vote du Comité Syndical :

POUR : 19

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 4 (M.GROS - M.STANZIONE - M.MARGAILLAN - M.BLATIERE).

Le Président du Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon certifie le caractère exécutoire de la présente décision.

Acte publié le : *29/03/2012*

Pour extrait conforme  
Le Président

Alain CORTADE

